

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTIS... DE VHC. A MOT.

Catégorie	Marque	Désignation du type / Signe de reconnaiss.	Bordereau-type
Voit. de tourisme Intraint. ttes roues	A U S T I N	C H A M P 4 x 4	N° 1 1 0 0

Moyens de reconnaissance du type Vhc. du genre Jeep - Boite à 5 vit. - Moteur AUSTIN A 90
 N° de châssis frappé A l'avant, à gauche sur l'auvent (sous capot) s/plaq. du constructeur
 N° de moteur frappé A droite sur rebord supérieur du bloc-cylindres au milieu
 Constructeur du châssis The AUSTIN MOTOR COMPANY Ltd., Longbridge, BIRMINGHAM (GB)
 Constructeur du moteur The AUSTIN MOTOR COMPANY Ltd., Longbridge, BIRMINGHAM (GB)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type AUSTIN A 90 Genre En ligne, s. en tôle Carburant Benzine Nombre cyl. 4 Temps 4 Alésage 87,3125 mm. Course 111,12 mm. C.V.-Impôt 13,554 Cylindrée totale 21661 cm³ C.V. frein 79 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur <u>toutes les roues</u> 1. Frein A pied: Hydraulique sur toutes les roues 2. Frein A main: Mécanique, à tambour, à câble, sur roues arrières 3. Frein --- Frein de remorque --- Direction A droite - A crémaillère Crochet de remorque Crochet 1) Nombre de vit. avant 5, resp. 10 Vit. en 1 ^{re} vit. 18 en prise dir. 97 km/h.	Constructeur AUSTIN MOTOR Co. Genre / Forme Torpedo avec capote (Vhc. genre Jeep) 2 Nombre de portes 2 Nombre de places ass. Total 4 Avant 2 Milieu -- Arrière 2 Nombre de places debout --- Pour motos: Siège arrière --- Sidecar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.		--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant (4,250 lbs.)	kg.	kg.	1'942 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	850 kg.	750 kg.	1'600 kg.
Charge utile (sel. garantie fabric.) conducteur non compris		kg.	300 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) (1'942 + 3'200 kg.)			5'142 kg.
Pneumatiques: Dimension	6.50 - 16		simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 660 kg) par essieu	1'320 kg.	1'320 kg.	XXXX

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

Phares: Marque LUCAS

Feux de position 2, sur les ailes

Feux stop, combinés (amp. double filaments)

Indicateurs de direction: Syst. 2, flèches

Avertisseur 1 avert. électrique

Syst. antibépillant ampoules Blix à cuiller
 Feux rouges 2, combinés, (amp. double filaments)
 Eclairage du No. de cont. 1, à droite du milieu du vhc. 2)
 Latéralement sur l'évent, au-dessous
 l'emplacem. 2, électriques
 Essuie-glace

DIMENSIONS

1'225 mm. Voie avant
 1'220 mm. Voie arrière

1'580 mm. AV. 1'580 mm. AR

1'600 mm. Empattement

3'760 mm. Longueur hors-tout

1'860 mm. Hauteur (non chargé)

280 mm. Garde au sol

860 mm. Porte à faux, arrière

555 mm. Crochet de remorque (haut. dep. sol)

735 mm. Crochet de remorque (porte à faux)

10,50 mm. Diamètre de braguage ext. gauche

10,10 mm. Diamètre de braguage ext. droite

11,20 m. do. ttes roues à g.

11,60 m. do. ttes roues à dr.

1'210 mm. Dim. Intérieures

1'210 mm. Longueur du pont de charge

830 mm. Longueur du pont de charge

800 mm. Hauteur intérieure

350 mm. Haut. du pont dep. le sol

500 mm. Ridelles (hauteur)

500 mm. Forte à faux sur face chargement

OBSERVATIONS

** 2 portes dans la capote

** Indicateurs de direction (flèches) montés par l'importateur.

** Poids maximum de remorquage autorisé: 3'200 kg.

(poids total de la remorque avec charge) en accord avec l'ACF au 28.6.46 et circ. des 22.9. et 27.12.1950.

1) Crochet de remorque: Il offre pas la sécurité voulue.

A remplacer par un crochet permettant le remorquage avec toute la sécurité nécessaire.

2) Eclair. No. de contr.: A modifier de telle façon que la plaque de police soit lisible de nuit à 25 m. de distance.

3) Tuyau d'échappement: L'orifice à gauche devant la roue arrière est admis. Cependant l'orifice doit être dirigé vers l'arrière ou pour le coupé de biats afin que les gaz soient dirigés vers l'arrière.

Lieu et date de l'expertise-type

ZURICH, le 25.3.1953

La commission d'expertises-types